



Programme des prix et bourses

Directives concernant la candidature

Prix de recherche de l'année en médecine de famille

Processus de mise en candidature :

Deux membres du Collège des médecins de famille du Canada peuvent proposer une candidature.

Chaque candidature doit être accompagnée des éléments suivants :

- Une lettre d'appui de chaque personne proposante, décrivant brièvement la contribution et les réalisations de la personne candidate dans le domaine de la recherche en médecine de famille, conformément aux critères énoncés dans la description du prix
- Deux lettres de témoignage supplémentaires (d'une page chacune), portant spécifiquement sur les critères de sélection du prix
- Des documents de référence, y compris des articles ou des documents publiés et des outils ou autres ressources qui témoignent de la contribution de la personne candidate à la recherche en médecine de famille
- Un curriculum vitae à jour et exhaustif qui décrit les activités de recherche auxquelles la personne candidate a pris part et qui démontre les contributions qu'elle a apportées à la discipline de médecine de famille

Critères de sélection :

L'évaluation de la contribution d'une personne candidate à la recherche en médecine de famille se basera sur les critères suivants :

- Originalité/innovation
- Pertinence pour la médecine de famille
- Rigueur et qualité de la recherche
- Influence sur la recherche en médecine de famille
- Rôle de leadership

- Preuves de l'impact sur la pratique, les politiques ou l'éducation en médecine de famille

Veillez inclure des descriptions et des exemples de ces éléments dans la documentation d'appui.